

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DFA 97 États spéciaux d'arrondissement - Budget supplémentaire 2016.

M. Julien BARGETON, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations 2016 DFA 95 et 2016 DFA 96 relatives aux comptes administratif et de gestion des états spéciaux d'arrondissement pour l'exercice 2015 ;

Vu la délibération 2016 DFA 90 modifiant le montant des dotations destinées aux états spéciaux d'arrondissement ;

Vu la délibération du 1^{er} arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 2^e arrondissement en date du 2 juin 2016 ;

Vu la délibération du 3^e arrondissement en date du 31 mai 2016 ;

Vu la délibération du 4^e arrondissement en date du 31 mai 2016 ;

Vu la délibération du 5^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 6^e arrondissement en date du 31 mai 2016 ;

Vu la délibération du 7^e arrondissement en date du 1^{er} juin 2016 ;

Vu la délibération du 8^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 9^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 10^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 11^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 12^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 13^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 14^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 15^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 16^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 17^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 18^e arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu la délibération du 19^e arrondissement en date du 31 mai 2016 ;

Vu la délibération du 20^e arrondissement en date du 31 mai 2016 ;

Vu le projet de délibération en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'adopter les budgets supplémentaires des états spéciaux d'arrondissement ;

Sur le rapport présenté par M. Julien BARGETON au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Les budgets supplémentaires des états spéciaux d'arrondissement présentés en équilibre des dépenses par rapport aux recettes, avec les dépenses ventilées par chapitre et par article, sont adoptés conformément aux documents annexés à la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO